



Le 6 décembre 2018, vous allez élire vos représentants à la CAP des SACDD. Pour la défense du corps des SACDD, pour votre carrière, vos promotions, vos mutations, ce vote est primordial.

En tant que représentants des personnels Force Ouvrière nous serons vos défenseurs. À chaque CAP nous serons là pour vous soutenir. Avec conviction nous ferons respecter vos droits. Vos situations personnelles seront mises en avant et nous mettrons tout en œuvre pour que vous obteniez ce à quoi vous avez droit. Nous ne nous plierons jamais face aux avis arbitraires des services et chaque cas sera porté et défendu jusqu'au bout.

Nous ne sommes pas là pour accompagner les volontés de l'administration. Nous avons nos revendications pour les SACDD, nous résistons aux côtés des agents et nous combattons les projets de régression sociale et l'injustice.

Avec vos voix nous serons encore plus forts pour mener ce travail. Votre vote va nous permettre de peser sur les décisions prises et d'influer sur l'avenir des SACDD.

Nous avons des convictions et nous sommes combatifs, constructifs et pragmatiques. Pour avoir à vos côtés des représentants qui vous soutiendront quoi qu'il arrive et jusqu'au bout.

LE 6 DÉCEMBRE 2018, VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE

En votant vous allez donner un mandat à vos représentants. Celui de vous défendre, de porter des revendications pour l'amélioration de vos rémunérations, de vos conditions de travail, de déroulement de carrière. C'est un véritable enjeu. Dans un contexte général des plus hostiles : destruction de nos garanties statutaires, coupes budgétaires, casse du service public républicain. Il ne s'agit pas d'accompagner mais de lutter.

À Force Ouvrière nous n'avons jamais baissé les bras. Comme nous l'avons toujours fait nous combattrons, avec pugnacité et détermination, la suppression des effectifs et les diminutions de moyens imposées aujourd'hui par les casseurs qui avancent sous la bannière « action publique 2022 ».

Nous porterons vos revendications légitimes, animés par la liberté et l'indépendance qui ont toujours prévalu à **Force Ouvrière**.

Pour Force Ouvrière le service public, <u>c'est</u> la république :

- loin des seules logiques comptables,
- loin des intérêts économiques et financiers pour l'intérêt collectif et contre les intérêts individuels.

Le respect du statut c'est la garantie d'un service public fort, c'est la garantie d'un état indépendant.



Questions à Stéphanie Ferrari-Paillet Secrétaire nationale du collège SACDD du SNP2E-F0 Candidate à l'élection de la CAP des SACDD

▲ Pourquoi avoir choisi d'être représentante à la CAP des SACDD ?

Cela fait 4 ans que je siège à la CAP des SACDD en tant qu'élue Force Ouvrière. Pour moi, la défense de mes collègues SACDD est primordiale. Je n'accepte pas qu'ils puissent être soumis à des décisions injustes. Être élue à la CAP me permet de les défendre face à l'administration. Je peux dénoncer et faire réparer des atteintes à leurs droits. Je peux intervenir pour des dossiers « oubliés » dans les promotions. Je peux exposer des éléments qui vont faire qu'un SACDD aura la mutation que son service lui refusait, en somme je peux agir dans le concret pour aider mes collègues. C'est ce qui me plaît, c'est ce qui me motive.

C'est pour cela que j'ai décidé de me représenter au sein d'une équipe avec qui je partage les valeurs Force Ouvrière.

▲ A quoi sert exactement une CAP ?

La CAP est compétente pour toutes les questions relatives à la carrière des agents : titularisations, mutations, promotions par liste d'aptitude ou tableaux d'avancement, recours et parfois malheureusement commissions disci-

On dit qu'elle est paritaire, car elle comprend un nombre égal de représentants des personnels et de l'administration. Les représentants des personnels sont élus pour une durée de quatre ans et sont présents à tous les moments importants de la carrière des SACDD.

▲ Pourquoi, votez pour les représentants **SACDD Force Ouvrière?**

Parce que Force Ouvrière est une organisation syndicale libre et indépendante. Parce que nous nous refusons à accompagner les mesures prises par l'administration quand elles sont néfastes. Parce que nous sommes des agents de terrain et que nous vivons la même réalité que vous dans les services. Parce que comme vous, nous vivons les réorganisations et les suppressions de missions et que nous ne l'acceptons pas.

Votez pour les représentants Force Ouvrière parce qu'ils s'engagent à vous défendre, à agir avec pugnacité au sein de la CAP et à porter haut et fort la voix de tous les SACDD.

POUR TOUS LES SACDD, FORCE OUVRIÈRE REVENDIQUE: La reconnaissance de leur technicité et de leur expérience professionnelle, la revalorisation de leur grille indiciaire, l'augmentation de la valeur du point d'indice et des ratios promus/promouvables permettant aux SACDD d'atteindre le dernier échelon du dernier niveau de grade, l'ouverture de vrais accès à la catégorie A par examen professionnel et liste d'aptitude, le maintien d'une gestion nationale du corps plutôt qu'une gestion par zone de gouvernance, le passage systématique et hors contingentement de promotion au grade ou au corps supérieur avant la cessation d'activité, la réinstauration des mois de bonification supprimés par le PPCR, un régime indemnitaire en lien avec le niveau de grade...

Jacques Dotu Secrétaire général du SNCTTFO

En apportant vos voix à la liste Force Ouvrière vous allez élire un ou plusieurs représentants des CTT. Jeanne Denat, Jean Baptiste Tahon et Stéphane Alex sont les trois candidats



du SNCTT. Dans cette CAP leur rôle est de défendre tous les SACDD et de traiter des cas particuliers des CTT. Car si nous sommes agents à part entière du récent corps des SACDD, nous avons conservé les particularités liées à notre histoire et à nos missions.

En termes de promotions au tableau d'avancement par exemple, les AG et les CTT sont traités séparément pour qu'il y ait équité. C'était une de nos revendications. Cela a permis d'obtenir le plus de promotions possibles en classe supérieure et d'ouvrir les portes de la classe exceptionnelle à de nombreux CTT.

Pragmatique avant tout, le SNCTT s'est toujours efforcé de tirer le meilleur de chaque situation. Aujourd'hui, nous évoluons dans un contexte ultra libéral qui affiche une volonté claire de casser la Fonction publique. Plus que jamais nous réaffirmons les revendications propres à la spécialité CTT :

- pour le maintien d'un contrôle régalien sur route et en entreprise,
- pour l'augmentation des effectifs et le maintien des implantations sur tout le territoire national,
- pour la reconnaissance des spécificités de notre métier, de ses contraintes et de ses risques,
- pour une évolution statutaire qui entraîne l'intégration au second niveau de grade des agents restés en classe normale.
- pour l'accès à la catégorie A au sein de notre spécialité, à l'instar de toutes les forces de contrôle, qui quel que soit le ministère sont organisées sur les catégories B et A.

Nous défendrons l'intérêt général de notre corps de contrôle, ancré dans la Fonction publique d'État. Un corps où chacun pourra se réaliser dans un parcours professionnel à la hauteur de ses ambitions, avec la possibilité de poursuivre ses missions en catégorie A. C'est notre but, avec votre soutien, nous l'atteindrons.

Sélim Mentalecheta Secrétaire général du

SNPAM-FO À Force Ouvrière, grâce à notre connaissance des ex-CAM nous pouvons répondre de façon spécifique



à toutes leurs interrogations, qu'ils travaillent en DDTM, en DIRM, en DM ou à l'ENIM... Nous connaissons les menaces qui pèsent sur ces services et les combattons pour que la mer ait un avenir au sein de notre Ministère.

Force Ouvrière se bat sans relâche pour que la technicité des SACDD soit reconnue dans tous leurs domaines de compétence et que leur expertise soit valorisée.





Stéphanie FERRARI-PAILLET DREAL Nouvelle Aquitaine SACDD CE



Laurence PICHELIN
Administration
Centrale SACDD CE



Stéphane ALEX DREAL Nouvelle Aquitaine SACDD CE



Mauricette NADAL DIR Méditerranée SACDD CE



Katia LEBON DEAL Réunion SACDD CE



Céline RASPAUT DDT Yonne SACDD CE



Jean-Baptiste TAHONDREAL Hauts de France
SACDD CS



Jean-Claude MONGE DREAL Nouvelle Aquitaine SACDD CS



Doriane GUYOT
Administration
Centrale SACDD CS



Daniel ACKER
DREAL Grand Est
SACDD CS



Sophie CARTA DREAL Corse SACDD CS



Fernande Elda MIRANVILLE DEAL Réunion – SACDD CS



Brigitte HOUVENAGHEL

DREAL Corse

SACDD CN



Yasmina BENCHIHA DRIEA Ile de France SACDD CN



Jean-Marc RIFFLART VNF DT Nord Pas-de-Calais SACDD CN



Thierry MILLET DDT Seine et Marne SACDD CN



Catherine DERIU DIRM Méditerranée SACDD CN



Jeanne DENAT DREAL Occitanie SACDD CN

Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018

FEETS-FO

46 rue des Petites Écuries
75010 PARIS

Tél: 01 44 83 86 20

Mél: contact@feets-fo.fr

www.feets-fo.fr

SACDD FO mobilisés

POUR DÉFENDREnotre statut, nos missions,
nos salaires et nos pensions.